Lycée Français International de Hong Kong

DEMANDE DE REMBOURSEMENT
Part de Fondateur Privée – Catégorie B

Certificat de part de fondateur* numéro : …….....

Nom de l'élève : ……

Classe : …….. Dernier jour de présence au LFI : ……

Nom du(des) détenteur(s) de la part de fondateur** : ……..
(comme indiqué sur le certificat de la part de fondateur)

MODALITÉS *(Choisissez **une seule** option)*

☐ **Chèque** - Merci de poster le chèque à l'adresse suivante :

……..

……..

……..

☐ **Virement Bancaire** – Veuillez indiquer vos coordonnées bancaires :

Nom complet du(des) Bénéficiaire(s) : ……

Numéro de compte : …….....

Devise : ☐ HKD ☐ Autre (précisez) ……..……

Nom de la banque : ……

☐ **Virement Bancaire International**

Joignez in RIB à votre demande ou Indiquez vos coordonnées bancaires :

Nom complet du(des) Bénéficiaire(s) : ……..

Numéro de compte (IBAN) : ……

Devise : ☐ EUR ☐ USD ☐ Autre (précisez) …….....……..……

Adresse du(des) Bénéficiare(s) : ……

……..……..

Banque : ……

Identification Internationale de la banque (e.g. SWIFT ou Routing Number) : …….....

……..

Adresse de l'établissement financier : ……...

……..

(NB: les frais de virement seront déduits du montant remboursable)

*** Tournez la page SVP ***

French International School "Victor Segalen" – Hong Kong
165, Blue Pool Road, Happy Valley, Hong Kong
T: +852 25776217 F: +852 25779658 E: info@lfis.edu.hk
www.fis.edu.hk

DONATION *(fiscalement déductible***)*

Si vous souhaitez faire une donation au Lycée Français International de Hong Kong, veuillez compléter la partie ci-dessous.

Nous vous remercions de votre générosité et votre support.

☐ **Je souhaite faire une donation de la valeur totale de ma part de fondateur**

☐ **Je souhaite faire une donation à hauteur de HK$.....**
(Précisez le montant)

Au bénéfice de :

☐ "Fonds des Amis" du LFI

☐ Fonds Projets Infrastructure/ Équipement

➢ Indiquez l'adresse à laquelle le reçu pour déduction fiscale sera envoyé :

……..……

……..

……..

A REMPLIR

Nom : ……..……

Tél : …… Email : ……

Signature : …….....

Date: ……...

(*) Document à joindre au dossier : certificat original de la part de fondateur.
(**) Le détenteur de la part de fondateur (tel qu'il est inscrit sur le certificat original de la part de fondateur) est la seule personne habilitée à obtenir le remboursement de cette part. Le chèque de remboursement sera émis au nom du détenteur de la part de fondateur seulement.
(***) The French International School "Victor Segalen" Association Limited est une association caritative enregistrée sous la section 88 de l'Inland Revenue Ordinance à Hong Kong.
Tout don est fiscalement déductible.

Les demandes de remboursement reçues avant la fin du mois de mai d'une année scolaire donnée seront normalement remboursées au plus tard fin août de la même année. Cependant, la période de rachat effective reste à la discrétion du Conseil d'Administration. Pour plus d'informations, veuillez consulter nos conditions générales complètes à l'annexe I des conditions générales du LFI, disponibles sur https://engage.fis.edu.hk/TermsAndConditions.aspx